

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
EN RESEAUX INFORMATIQUES DE L'INSTITUT
SUPERIEUR D'INFORMATIQUE**

L'équipe d'évaluation :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Pr. Cheikh SARR, | Président, Académique |
| - Pr. Serigne Bira GUEYE, | Membre, Académique |
| - M. Mame Ibrahima SAMB | Membre, Professionnel |

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2020

Table des matières

1.	Présentation de l'EPES et du programme évalué	4
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3.	Description de la visite	6
4.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 7	
5.	Points forts	13
6.	Points faibles	14
7.	Appréciations générales	14
8.	Recommandations à l'établissement.....	15
9.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	15
10.	Proposition de décision	15
11.	Annexes	16

Sigles et abréviations

LPRI : Licence Professionnelle en Réseaux Informatiques

DG : Direction Générale (DG);

COS : Conseil d'Orientation Scientifique (COS) ;

DAF : Direction Administrative et Financière (DAF) ;

EPES : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

ISI : Institut Supérieur d'Informatique

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

BI : Bureau Insertion

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique de Service

LMD : Licence Master Doctorat

UE : Unités d'Enseignement

TD : Travaux Dirigés

TP: Travaux Pratiques

CA : Conseil d'Administration

CS : Conseil Scientifique

CP : Conseil Pédagogique

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes informatiques des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois (03) experts commis par l'ANAQ-Sup et composé par le Pr. Cheikh SARR (Président), le Pr. Serigne Bira GUEYE et M. Mame Ibrahima SAMB s'est rendu en date du Mardi 08/12/2020 à ISI pour l'évaluation externe du programme de Licence Professionnelle en Réseaux Informatiques (LPRI). Cette mission fait suite à une requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation dudit programme. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport conformément au canevas rédactionnel proposé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'EPES

L'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) est créé depuis 1994. Il a été autorisé par décret n°003629 du 13 mai 1994. Ses objectifs tels que définis dans ses missions sont, entre autres, de former des ingénieurs spécialistes qui auront pour mission d'intégrer des solutions et technologies dans les domaines des réseaux et télécommunications. L'institut compte actuellement 3200 étudiants et est réparti sur neuf (09) campus qui sont :

- ISI FASS, ISI SICAP (SUPTECH), ISI KEUR MASSAR, ISI CFE à DAKAR ;
- ISI DIOURBEL, ISI KAOLACK, ISI KAFFRINE;
- ISI NOUAKCHOTT et ISI NOUADHIBOU en Mauritanie.

Les missions de l'institut sont :

- Assurer la formation professionnelle des étudiants qui à terme seront capables de mobiliser et d'intégrer des ressources cognitives procédurales et comportementales pour résoudre des situations problèmes d'ordre socio professionnel ;
- Favoriser leur insertion professionnelle dans le monde du travail grâce à l'adéquation formation-emploi ;
- Renforcer les capacités des professionnels en leur proposant des modules porteurs, leur permettant d'être au diapason des récentes découvertes ou innovations technologiques et dont leurs appropriations et leur maîtrise assureront leur employabilité ;
- Aider l'Etat à accueillir les nombreux et nouveaux bacheliers que les universités publiques peinent à accueillir du fait d'une capacité d'accueil réduite ;
- Participer de manière significative à la résorption du chômage.

Un département spécifique est dédié au management des programmes relevant du domaine des réseaux. Il déroule actuellement des programmes de DTS, Licence et Master dont la LPRI.

1.2 Présentation du programme évalué

La présente évaluation porte sur le programme de Licence Professionnelle en Réseaux Informatique (LPRI). Le programme se déroule en cours du jour et du soir et est proposé depuis l'année académique 2004-2005 avec douze (12) promotions déjà sorties et mises à la disposition du marché de l'emploi.

Le programme de formation de la Licence a été conçu, suivant les besoins et les exigences des entreprises publiques et privées pour former des administrateurs réseaux capables de concevoir, de paramétrer et d'administrer des réseaux de données de type IP utilisant les technologies LAN, WAN et WLAN.

Le diplôme confère le grade de licence et permet d'exercer les métiers suivants :

- Administrateur système et réseaux ;
- Assistant à la conception des réseaux fixes et mobiles ;
- Responsable de l'administration, de la sécurité et de la qualité de services dans les réseaux d'entreprise ou d'opérateurs ;
- Développeur d'applications client/serveur ;
- Responsable de l'administration de réseaux informatiques.

Le programme est structuré selon le format LMD et réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). Sur la maquette présentée, les éléments suivants sont à noter :

- un découpage du programme en Unités d'Enseignement (UEs) lesquelles sont constitués d'Éléments constitutifs (ECs) ;
- une répartition du volume horaire de chaque EC selon les modalités d'enseignement (CM, TD et TP) ;
- le respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- la part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui doit se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation ;
- les modalités du contrôle de connaissances indiquées sur la maquette.

En dehors des ECs de la discipline, la maquette contient aussi des enseignements en humanités tels que l'anglais technique, l'entrepreneuriat, la méthodologie de rédaction de mémoire. Au semestre 6, nous avons constaté la présence d'un stage faisant l'objet de la rédaction et d'une soutenance avec 16 crédits ce qui favorise l'employabilité des futurs diplômés.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 41 pages en dehors des annexes sur 48 pages.

Le document présente dans un premier temps l'institution, puis dans un second temps le programme de la licence évaluée. Par la suite, il répond clairement aux différents champs et standards du référentiel programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées.

Les objectifs de la formation, les compétences visées, l'organisation des études ainsi que les débouchés sont présentés de manière claire dans le rapport d'auto-évaluation.

Le champ d'évaluation 3, en rapport avec la pédagogie du programme et qui concerne les curricula et les méthodes didactiques, montre que le programme de la Licence est structuré selon le format LMD. En général, les principes du LMD sont respectés même s'il y a place à l'amélioration pour mieux profiler les étudiants et les rendre plus opérationnels.

Le rapport présente à la fin des standards une analyse des forces et faiblesses du programme ainsi que des propositions d'amélioration de la qualité du programme.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 08h 45	Arrivée de la délégation des experts
08h 45 – 10h 00	Discussions avec l'administration et les responsables du programme (PDG, Directeur pédagogique, CIAQ, chef de département, Responsable comité de pilotage)
10h 00 – 12h 30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
12h 30 – 13h 30	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, bibliothèque, etc.)
13h 30 – 14h00	Pause
14h 00 – 14h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
14h 30 – 15h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 12h30 à 13h30. Le bâtiment central qui abrite l'établissement, dispose environ d'une trentaine de salles de cours avec des capacités différentes, un service de la scolarité, des bureaux, 05 salles machines, 01 salle qui fait office de bibliothèque et des toilettes.

Les lieux visités en rapport avec le programme de LPRI sont les suivants :

- Salle Informatique 6 au niveau du bâtiment principal ;
- Salle Cisco ;
- Bureau directeur des études ;

- Bureau de la scolarité ;
- Bureau de la comptabilité ;
- Bureau de la directrice des affaires financières ;
- La bibliothèque ;
- Le bureau du chef de département « Réseaux » ;
- Le bureau des examens et concours ;
- Le bureau d'information et d'orientation ;
- Des salles de cours.

➤ **Appréciation de la visite des locaux**

La visite des locaux du programme s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme de LPRI possède des infrastructures en quantité suffisante par rapport aux effectifs actuels. La disposition actuelle des bâtiments permet une évacuation rapide en cas de nécessité avec la présence d'issues de secours dédiées au niveau de tous les étages du bâtiment.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Le programme LPRI est déroulé au sein de l'ISI. Ce programme est déroulé sans interruption depuis plusieurs années. Les statistiques des cinq (05) dernières promotions sont présentées dans le rapport d'auto-évaluation. Cependant les effectifs présentés sont ceux de la L3 et non des diplômés. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Le programme de LPRI permet aux étudiants d'acquérir en trois ans des bases en réseaux informatiques, incluant des compétences en programmation, technologies web, système d'exploitation, bases de données, systèmes d'information et réseaux informatiques. Les experts ont fortement apprécié la présence d'une UE au semestre (CCI 1603) portant sur des technologies de pointe telles que l'Internet des Objets, le cloud computing et la virtualisation.

Les objectifs de formation en réseaux informatiques correspondent à la mission de l'institut qui est centré sur les TIC.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

La Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP) dont l'une des missions est d'être l'interface entre ISI et le monde du travail existe et est fonctionnelle. Il faut aussi noter la mise en place de l'association des alumni qui devra aussi aider à mettre à jour l'adéquation de la formation par rapport aux besoins du marché. Il existe des conventions de stage signées avec le monde professionnel. L'ISI dispose d'un service de communication et des visites d'entreprises sont effectuées régulièrement pour compléter certains aspects pratiques impossibles à réaliser sur place.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

L'ISI dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), des principaux organes de gouvernance que l'on retrouve dans une structure universitaire, d'un plan stratégique, d'un organigramme et d'un manuel de procédures. De plus, les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement existent et sont diffusés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme de LPRI a impliqué dès la conception des enseignants universitaires et professionnels. En effet, l'élaboration du projet du programme d'études revient aux enseignants de la filière. Il existe un organe appelé COS (Conseil d'Orientation Scientifique) présidé par un Professeur Titulaire qui se charge de gérer les questions à caractère académique en relation avec les départements. Les PER interviennent notamment pour :

- la détermination des contenus des programmes ;
- les jurys de délibération ;
- les propositions de création de nouvelles filières ;

- l'application du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

L'école dispose d'une CIAQ depuis 2013, bien que la cellule n'ait été installée qu'en décembre 2015 elle a eu à tenir un séminaire de capacitation de 3 jours à l'endroit du personnel et se réunit régulièrement pour évaluer la qualité du programme d'études. L'ISI, dans son option stratégique d'offrir des programmes de formation de qualité, a pris toutes les dispositions pour élaborer des mesures d'assurance qualité. L'évaluation des enseignements est systématisée, même si les retours des résultats ne sont pas toujours communiqués aux intéressés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est organisée selon le LMD dont les grands principes sont globalement respectés. Le parcours est subdivisé en sept (07) UE :

- ALA : Algorithme et Langage ;
- RAR : Réseaux et Architecture;
- EMA : Electronique et Maintenance ;
- SIN : Système d'Information ;
- CCI : Cloud Computing et IoT
- CGE : Connaissances Générales ;
- PRO : Professionnalisation.

Cependant, quelques rectifications doivent être apportées sur les crédits des UE en réseaux (RAR 1202, RAR 1302, RAR 1402, RAR 1502 et RAR 1602) qui sont trop importantes et devraient être revus à la baisse ou éclatés. La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui se situe entre 30 et 50%.

Les experts recommandent sur la maquette présentée d'augmenter les enseignements en rapport avec la sécurité des réseaux informatiques ou même faire une introduction à la cybersécurité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en réseaux informatiques. Les deux premières années fournissent les bases dans les matières fondamentales que sont la programmation, les mathématiques, la physique, les réseaux et systèmes. Cependant, les crédits affectés à certaines UE devraient être réduits pour ne pas dépasser la valeur cible de huit (08) crédits.

Les aspects informatiques (programmation, développement web, modélisation) sont présents ainsi que les aspects concernant les réseaux et systèmes (modules CCNA, administration systèmes, etc.). Le sixième semestre de la Licence possède un stage professionnel ou un mémoire de fin de formation crédité et faisant l'objet d'une soutenance. Les méthodes d'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation ne sont pas indiquées sur la maquette de formation. Dans l'ensemble, le programme LPRI permet la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité réseaux informatiques.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le règlement pour l'obtention du diplôme, les décrets LMD du Sénégal, ainsi que le manuel de procédure. D'autres informations complémentaires peuvent être retrouvées sur le site web de l'institut.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme suit attentivement la progression des étudiants en LPRI. Des statistiques annuelles sont disponibles sur le logiciel de gestion du parcours d'étudiants d'ISI. Cependant, les résultats montrent que les taux de réussite en L3 sont parfois très faibles car les étudiants ne soutiennent pas leur mémoire dans les délais prescrits.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps enseignant est composé en grande partie d'universitaires et de professionnels. Les universitaires ont les qualifications requises pour dispenser des enseignements dans ce programme de formation de niveau Licence. Il en est de même pour les professionnels qui sont pour la plupart des ingénieurs. ISI possède également des enseignants permanents qui interviennent dans la formation mais en nombre très faible.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les activités comme la recherche et l'expertise sont laissés à l'appréciation de l'enseignant. Les conditions de travail et le statut de vacataire de la majeure partie des enseignants ne sont pas favorables au développement de la recherche. Les enseignants interviennent uniquement dans le cadre de vacance. Ce standard n'est pas pertinent pour la formation de LPRI.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité du PER et la plupart des enseignants interviennent juste dans le cadre de vacance. L'établissement n'assure pas la mobilité du PER.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des prospectus ou publiées sur le site de l'ISI et connues par tous. Ainsi le programme de LPRI est accessible aux étudiants ayant un bachelier scientifique ou technique ou de n'importe quel autre diplôme jugé équivalent sous certaines conditions. L'admission se fait sur examen de dossier.

Peut s'inscrire en L2 :

- l'étudiant ayant validé les semestres S1 et S2 ;

- Si ces semestres (S1 et S2) ne sont pas validés, le passage conditionnel en L2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la L1 soit 42 crédits ;

Peut s'inscrire en L3 :

- l'étudiant ayant validé les semestres de S1 à S4 ;
- Si ces semestres ne sont pas intégralement validés, le passage conditionnel en L3 est autorisé à tout étudiant ayant validé les 60 crédits de la L1 et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la L2 ;

Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

La mobilité des étudiants reste toujours difficile, du fait du manque d'harmonisation des programmes, au niveau national et de la rareté des signatures de conventions de partenariat, malgré les actes posés par la Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP). De plus, nous n'avons pas constaté la présence d'étudiants faisant l'objet d'échanges provenant d'un programme d'échanges universitaires.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

Les faibles effectifs (133 étudiants pour 32 enseignants en 2018) permettent d'avoir des ratios d'encadrement élevés. Le bon ratio étudiant/enseignant, l'existence d'un Bureau d'Information et d'Orientation (BIO) et d'une Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP), impliqués dans la gestion des étudiants, permettent d'avoir un encadrement adéquat.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

L'insertion de ses diplômés est au cœur des préoccupations de l'ISI notamment avec la mise en place d'une COIP (Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle). Par ailleurs, l'ISI dans son programme de LPRI possède un module en entrepreneuriat au semestre 6 qui prépare les étudiants à l'auto-emploi. Il existe même un système de suivi des étudiants diplômés même si les informations sont difficilement mises à jour.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

L'école dispose des salles équipées, mutualisées de même qu'un parc informatique, appuyé par programme « un étudiant-un ordinateur » initié par l'administration. La Connexion internet doit être améliorée avec les effectifs des étudiants. Il existe un personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements. La bibliothèque ne dispose pas suffisamment d'ouvrage pour le programme même s'il y a une bibliothèque virtuelle acquise depuis septembre 2014 et qui est non encore fonctionnelle. Le programme dispose de ressources financières internes mutualisées par le versement des frais de scolarité des étudiants de l'institut.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Organes de gouvernance institutionnels et académiques conformes aux standards ;
- Compétences avérées des enseignants intervenants dans le programme de formation et leur implication ;
- Le programme de LPRI permet d'acquérir les compétences théoriques et pratiques dans les principaux domaines des réseaux informatiques ;
- Visite d'entreprises pour les étudiants ;
- Programme conforme aux standards du LMD et découpage cohérent des UE et présence des UE nécessaires pour une formation en réseaux informatiques ;
- Approche professionnalisante du programme de formation avec la possibilité de préparer les certifications Cisco ;
- Diversité des compétences fournies par la formation (aspects réseaux, systèmes et informatiques couverts par le programme de formation) ;

- Fort partenariat formalisé avec le monde professionnel et implication de l'institut pour la recherche de stage ;
- Présence d'une plateforme pour la gestion des alumni ;
- Satisfaction des étudiants par rapport à leur programme de formation ;
- L'évaluation des enseignements est systématisée ;
- Rédaction et soutenance des stages/et ou mémoires de licences crédités sur la maquette ;
- Equipements de qualité pour une formation en réseaux informatiques (routeurs, switches, téléphone IP) : équipements Cisco et Huawei ;
- Accompagnement des étudiants pour l'obtention des stages ;

6. Points faibles

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Crédits de certaines UE notamment de la spécialité réseaux trop importants ;
- Insuffisance des enseignements en sécurité informatique ;
- Faible proportion d'enseignants permanents pour la pérennité du programme et leur implication dans les encadrements de mémoires ;
- Absence de plan de carrière des personnels ;
- Absence d'un service médical (infirmier) pour les premiers soins vus les grands effectifs de l'établissement ;
- Pas de séparation fonctionnelle des toilettes hommes et femmes ;
- Améliorer la diversité des ouvrages dans la spécialité réseaux informatiques ;
- Absence d'une bibliothèque numérique.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Licence professionnelle en réseaux informatiques de l'ISI. Cet établissement possède une gouvernance académique structurée qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur avec un conseil d'administration pour les aspects administratifs et un conseil d'orientation scientifique (COS) pour les aspects académiques. Le programme d'études de la LPRI respecte les grands principes du LMD (avec quelques rectificatifs à faire sur la maquette concernant les crédits) et a sorti à l'heure actuelle plusieurs promotions de diplômés.

Toutefois, le programme de formation est à revoir en diminuant les crédits des UE en réseaux qui sont importants. Les enseignements en sécurité doivent être renforcés et les experts ont même proposé une introduction sur la cybersécurité.

8. Recommandations à l'établissement

- Rééquilibrer les crédits de certaines UE qui sont élevées ;
- Augmenter les modules de formations sur la sécurité et proposer des nouveaux modules de formation sur la fibre optique et technologies sans fil ;
- Sensibiliser les nouveaux étudiants (en L1) sur le système LMD ;
- Présenter des statistiques quantifiables sur l'insertion et faire un meilleur suivi des alumni ;
- Nommer des responsables d'UE pour la coordination des enseignements d'une même spécialité ;
- Vérifier les concordances des statistiques présentées ;
- Augmenter la bande passante pour l'accès Internet ;
- Impliquer les étudiants et les PATS dans les activités de la CIAQ ;
- Mettre en place un plan de carrière pour les personnels PATS et PER ;
- Créditer un EC pour la visite des entreprises permettant de créer un premier lien avec l'entreprise ;
- Etablir un dossier des enseignants avec toutes les informations sur leur cursus et expérience dans l'enseignement ;

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ devrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études. De plus, l'ANAQ pourrait mettre en place des formations périodiques pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité.

L'ANAQ devrait adopter les domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un établissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient être fixées.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études de la LPRI de l'ISI, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants) et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord :

ACCREDITATION

11. Annexe

Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves constatés.

DESIGNATION
Conventions de partenariat et de stages
CV des professeurs
Contrats des professeurs
Relevés de notes et diplômes
Formulaire d'évaluation des enseignements
Fiche de renseignements des étudiants
Syllabi des enseignements
PV du Conseil Scientifique et de la CIAQ
Plan stratégique
Manuels de procédures
Plaquette de formation du programme LPRI